



**Le Ceva c'est parti :
Genève dit oui à
l'agglomération franco-
valdo-genevoise**

Infos Pratiques

Prochains conseils

municipaux Jeudis 21 janvier et

11 février : 18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'Opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00 www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : 9h-12h/13h30-17h,
mardi : 9h-12h /15h-18h,
vendredi : 9h-17h sans interruption,
samedi : 9h-12h

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission locale |
| - Jeunesse Perrier | 04 50 95 20 50 |
| 04 50 37 74 12 | ■ ANPE |
| - Romagny | 04 50 37 27 08 |
| 04 50 38 97 04 | ■ ASSEDIC |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | 04 50 84 23 20 |
| 04 50 84 23 20 | ■ Maison de la justice et du droit |
| ■ École des Beaux-Arts | 04 50 84 06 70 |
| 04 50 37 21 89 | ■ Médiateurs de nuit |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | 04 50 92 16 16 |
| 04 50 43 24 24 | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | 04 50 38 04 62 |
| 04 50 38 84 61 | ■ Police secours 17 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ SAMU 15 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Pompiers 18 |
| ■ MJC Centre | ■ Police nationale |
| 04 50 92 10 20 | 04 50 95 44 50 |
| ■ MJC Romagny | ■ Police municipale |
| 04 50 92 64 97 | 04 50 87 04 80 |
| ■ MJC Sud | ■ Gendarmerie |
| 04 50 37 74 10 | 04 50 92 11 66 |
| ■ Comité des fêtes | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| 04 50 38 85 25 | 04 50 87 47 47 |
| ■ Maison des sports | ■ Clinique de Savoie |
| 04 50 84 59 10 | 04 50 95 41 41 |
| ■ Office municipal des sports | ■ SOS Enfance maltraitée |
| 04 50 92 87 45 | 119 * |
| ■ Piscine municipale | ■ Accueil des sans-abri |
| 04 50 92 08 40 | 115 * |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Centre antipoison |
| 04 50 87 83 00 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Office de tourisme | ■ SIDA info-service |
| 04 50 95 07 10 | 0800 840 800 * |
| ■ Sécurité sociale | ■ Dépannage EDF |
| 3646 | 0810 33 30 74 |
| ■ Bus TAC | ■ Dépannage GDF |
| 0800 1000 74 | 04 50 37 72 72 |
| www.reseau-tac.fr | |

Journal d'Informations Municipales Janvier/Février 2010



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : A-G-A
Impression : Imprimerie des Deux-Ponts
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Janvier 2010 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

OCTOBRE
NOVEMBRE
2009



1 - Du 12 au 20 octobre
Dans le cadre de la Semaine du goût autour du miel, les écoliers ont été sensibilisés au rôle des abeilles.

L'Association des Abeilles du Salève leur présentait différents ateliers (exposition interactive, explications et film relatifs au métier d'apiculteur, à la récolte du miel, présentation du matériel).

2 - 14 octobre

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le Service de maintien à domicile des personnes âgées de la Ville, a, cette année encore, été le théâtre de retrouvailles chaleureuses pour les octogénaires annemassiens.



3 - Du 14 au 22 octobre

La Semaine de la solidarité internationale invitait chacun à devenir un citoyen solidaire. A cette occasion, un repas équitable était proposé à la MJC Sud avec des produits issus des AMAP de Haute-Savoie (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne).



4 - Du 6 au 15 novembre

La Ville a participé aux floralies de Bourg-en-Bresse. Cette année le thème portait sur « la planète fleurs ». Les plantes utiles à cette réalisation ont été mises en culture au centre de production de la Ville. Le décor était constitué d'une planète hostile qui regarde vers d'autres astres colorés entourés de plantes luxuriantes porteuses d'un message de vie.



5 - 21 et 22 novembre

La 7^e édition de la manifestation internationale d'Aquafitness a remporté un franc succès. Les cours, dispensés par 8 intervenants venus de 5 pays : Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie et Trinidad et Tobago, proposaient 16 masterclass différents.





Le « Vivre Ensemble » se construit chaque jour

Ce début d'année me permet de **souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, habitants d'Annemasse, une très bonne année 2010.** C'est aussi l'occasion de vous dire pourquoi nous avons choisi comme signature de notre ville, l'expression « Annemasse, à vivre ensemble »*.

Notre volonté est que chacun puisse trouver sa place dans la ville, intégrer une population qui respecte l'autre et s'enrichir des différences, faisant de la laïcité une valeur vécue au quotidien.

Chaque jour, l'action de la ville contribue à cette démarche citoyenne. Permettre aux enfants d'être ensemble pour s'éduquer, s'amuser, partager avec les autres, c'est ce qui se fait dans toutes nos activités périscolaires et socio-culturelles. Apporter une aide substantielle aux associations en insistant sur la priorité à donner à la jeunesse comme nous le faisons pour les clubs sportifs ou permettre l'accès de tous à la culture, ce sont des choix politiques forts. Faire que nos services sociaux puissent répondre aux besoins des plus défavorisés, des plus faibles, des plus démunis afin que chacun puisse trouver sa dignité, c'est aussi un travail au quotidien qui associe dévouement, compétences professionnelles et moyens financiers. Permettre à tous de **se retrouver dans un moment de fête** où l'on peut oublier un instant les difficultés quotidiennes, c'est aussi la réalité du vivre ensemble.

Les milliers d'enfants et de parents rassemblés dans le salon de Basile et Caramel, place de l'hôtel de ville, et qui ont été émerveillés en regardant les spectacles de théâtre de rue du festival « Bonjour l'Hiver » sont là pour en témoigner.

Le « Vivre Ensemble », c'est le quotidien mais c'est aussi la capacité à construire une ville agréable, attractive où l'on a envie de vivre. Tous nos grands projets d'aménagement participent de cet urbanisme humaniste si nécessaire pour la qualité de vie.

Ils répondent à quelques principes de base, conditions du « Vivre Ensemble » : mener une politique du logement qui assure **la mixité sociale et l'accès de tous au droit au logement** ; développer une diversité d'activités pour créer des quartiers vivants et attractifs ; créer des lieux de respiration, de détente et d'échange reliés par des cheminements doux ; et veiller au respect des règles et normes du développement durable.

Trois projets pour illustrer ces choix de ville.

La Rénovation Urbaine du Perrier Livron permet d'assurer une plus grande mixité sociale, offre de meilleures conditions de logements aux habitants concernés, rénove les grands espaces de vie publique comme la place du Jumelage, crée de nouveaux espaces verts le long de l'avenue Lucie Aubrac et innove par un éco-quartier sur Château Rouge.

Chablais-Parc étend l'hypercentre, crée de nouveaux logements assurant un équilibre social, développe les activités commerciales et les services, associe résidence pour personnes âgées et crèche, permet de rendre vivant ce quartier aujourd'hui en friche avec des cinémas, des brasseries, un hôtel, des places et rues piétonnes et un grand square de détente.

La Place de la Libération au cœur de la ville donne aux habitants un espace nouveau que nous aurons envie de nous approprier pour nous-mêmes et pour des rendez-vous importants comme les marchés ou les cérémonies officielles.

Autant de grands projets dont la réalisation se poursuivra en 2010. Construire le « Vivre Ensemble » aujourd'hui et pour demain, c'est bien le choix politique de l'identité de notre ville.

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse

* Le nouveau logo de la ville sera dévoilé lors de la cérémonie des vœux du 15 janvier à 18h à Martin Luther King.

Pages 9 à 12

Dossier

L'année 2009 en images

Page 4

Les chantiers

Un square dédié aux combattants d'AFN

Pages 5 à 8

La vie quotidienne

- Le parking souterrain Libération est ouvert
- Les seniors se mobilisent pour le journal de Taporé
- CEVA : les Suisses ont donné le feu vert
- Une nouvelle étape pour l'hôpital privé Savoie-Nord
- Les marchés de rapprochent du centre-ville

Page 13

Agenda 21

Devenez membre d'un conseil consultatif

Page 14

Agglomération

Transports : donnez votre avis !

Page 15

Jeunesse

Une skieuse aux JO de Vancouver

Pages 16 et 17

Culture

- Premier bal folk du conservatoire
- Atelier manga en février à la bibliothèque
- Percussions insolites à Château Rouge

Pages 18 à 21

Sorties

L'agenda des sorties de janvier et février

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication. 04 50 95 07 00



Un square dédié aux combattants d'AFN 1952-1962

Le square des combattants d'AFN 1952-1962 a été inauguré le 5 décembre 2009, au 41, route des Vallées.

Cet espace de 905 m² a été acquis par la commune en vue d'offrir aux Annemassiens un nouvel espace vert. Après la démolition d'une ancienne bâtisse, l'espace boisé a été travaillé par les services municipaux de sorte à ouvrir les lieux tout en gardant ses caractéristiques arborées. En parallèle à cette volonté de mise en valeur, la Ville avait été saisie par l'Union locale des associations d'anciens combattants pour trouver un lieu d'hommage des combattants

d'AFN 1952-1962. C'est ainsi qu'une stèle, créée par le sculpteur Roger Du-noyer, a été dévoilée samedi 5 décembre. Par cet aménagement, l'angle de la route des Vallées et de la rue des Glières a été embelli, offrant un nouveau coin de nature aux passants et aux usagers de l'école des Beaux-Arts toute proche. C'est aussi un lieu où l'on peut agréablement se rendre à pied en empruntant le chemin du Clottet réaménagé, une invitation à la promenade.



Un nouveau square pour les habitants

Conformément aux orientations du Plan local d'urbanisme, un nouvel espace public a vu le jour dans le cadre des constructions et de l'aménagement de l'impasse du Chablais prolongée. Suite à un accord cadre avec les promoteurs, **un espace d'environ 900 m², a été aménagé pour offrir aux riverains un espace de détente de proximité.** Situé sur un côté de la rue Louis Armand, cet espace n'est pas accessible en voiture, gage de quiétude. Le square est structuré par une allée piétonne, diverses plantations et des jeux d'enfants pour les 3 à 7 ans. Quelques bancs permettront aux promeneurs de faire une halte.



Un renouveau pour les logements anciens

L'OPAH a pour objectif de soutenir le développement et l'amélioration du parc de logements du territoire (logique de développement durable, lutte contre l'insalubrité, maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées), ainsi qu'à la production d'une offre locative diversifiée à loyer encadré. Les propriétaires occupants et les propriétaires souhaitant louer des logements peuvent profiter d'aides pour une partie des travaux de réhabilitation ou d'amélioration qu'ils engagent.

Des subventions sont possibles pour le maintien à domicile des personnes, la mise aux normes électriques, etc.

Ces subventions peuvent atteindre jusqu'à 85 % du montant des travaux. Accordées sous certaines conditions, elles sont financées conjointement par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), Annemasse Agglo, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général.

Si vous avez vous aussi un projet d'amélioration, de réhabilitation ou de création de logements, une équipe est mise gratuitement à votre disposition pour vous informer et vous aider dans votre projet.

Conseils techniques

- Évaluation des performances thermiques et maîtrise des charges,
- Simulations financières
- Information et conseil sur la fiscalité
- Montage des dossiers de demandes de subventions et suivi jusqu'au paiement

POUR EN SAVOIR PLUS : URBANIS

5, rue Mme Fleutet 74100 Annemasse
04 79 33 21 49

chambery@urbanis.fr

du lundi au vendredi 8h30 à 12h30
et 14h à 18 h. Rencontre possible sur place sur rendez-vous.

Le parking souterrain Libération offre 634 places

Le 18 décembre dernier, a été inauguré le parking de la Place de la Libération, situé en plein centre-ville, à deux pas des marchés.

Ce parking souterrain de 634 places, ressemble particulièrement à son homologue le parking « Hôtel de ville/ Montessuit ». En effet, comme celui-ci il est conçu avec la même clarté chaleureuse au hasard d'allées spacieuses et d'emplacements de stationnement illuminés à l'aide de diodes bleues, vertes et jaunes.

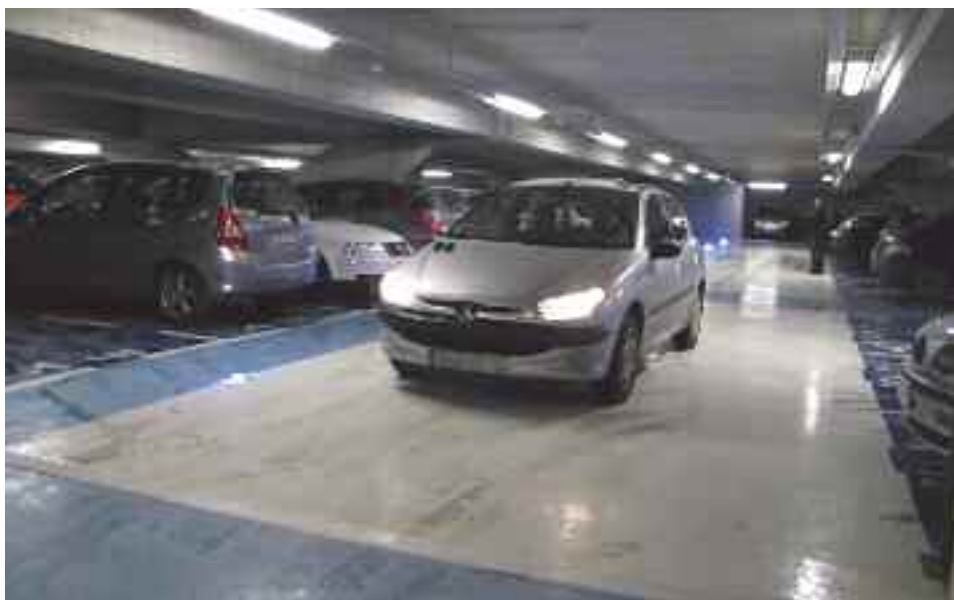
Ce parking souterrain, situé à deux pas du marché, est ouvert de 7h à 20h tout en restant disponible 24h sur 24 pour les abonnés.

Les tarifs de stationnement sont identiques à ceux des autres parkings clos et souterrains de la ville.

Pendant toute la durée des travaux d'aménagement de la Place de la Libération, le parking souterrain accueille les automobilistes.

Cependant, une seule entrée/sortie pour les véhicules est momentanément ouverte côté avenue Pasteur. La mise en

service de celle donnant sur l'avenue est programmée au printemps. Tous les accès (piétons et véhicules) sont praticables pendant toute la durée des travaux d'aménagement de la place.



Parking souterrain	Tarifs au 01/01/2010
15 minutes	gratuit
30	0,50€
45	1€
1 heure	1,30€
2	2,60€
3	3,70€
4	4,80€
5	6€
Heure supplémentaire	0,60€
journée	10€
Mensuel 24/24	70€
Annuel 24/24	770€
Mensuel nuit	30€
Annuel nuit	330€
Mensuel jour (5 jours)	60€
Annuel jour	660€

Nouveaux tarifs pour le parking Clemenceau

A compter de début janvier 2010 le parking Clemenceau change de mode de gestion. Actuellement géré par horodateurs, ce parking devient un parc clos de longue durée, principalement destiné aux abonnés.

Al'instar des parkings Place des Marchés et Clos Fleury, il faudra prendre un ticket en entrée et payer, au retour, en caisse automatique, pour un stationnement à l'heure.

Toutefois, à la différence de ces deux parcs, la vocation de stationnement longue durée du parking Clemenceau est renforcée.

Ainsi, les abonnements seront possibles, au tarif de la zone verte.

Mieux ! Leur place sera garantie aux abonnés, même lorsqu'elle sera neutralisée pour un autre usage...

Lors de la fête foraine par exemple, les abonnés pourront accéder au parking Libération !

Les usagers disposant au 5 janvier d'une carte de zone verte et souhaitant stationner sur le parking Clemenceau se verront proposer une carte d'accès à ce parking pour la durée résiduelle de leur abonnement.

- Le tarif résident est réservé aux résidents de la zone 4 ;
- L'abonnement en vigueur place Clemenceau ne permet pas de stationner en zone verte, ni dans les autres parcs clos ;
- Les abonnements débuteront au 1^{er} jour de chaque période calendaire (mois, trimestre, année).

POUR EN SAVOIR PLUS :

Société SAGS - Parking Libération
04 50 84 06 54 de 7h30 à 20h

Recensement : du 21 janvier au 27 février

Depuis 2004 pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement de la population est annuel.

Du 21 janvier au 27 février 2010, 8% de la population annemassienne sera recensée. Si vous êtes concernés par l'enquête, **six agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire**, déposeront à votre domicile, les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant au sein du foyer recensé, ainsi qu'une note explicative. L'agent recenseur est là pour **vous aider à remplir** ces documents.

Lors d'une seconde tournée, ou lors d'un rendez-vous fixé avec vous, ils récupéreront les imprimés complétés et signés.

La participation de chacun est essentielle, c'est pourquoi votre réponse à cette enquête est rendue **obligatoire par la loi**.

Au 1^{er} janvier 2010, Annemasse compte officiellement **30 123 habitants**, selon l'INSEE.

Pour en savoir plus

Service Réglementation générale

Vie publique

04 50 95 07 00

Formation sur les jeunes dans la cité

Le vendredi 11 décembre, de nombreux professionnels et partenaires de la commune ont participé à une journée de formation organisée par la Ville en direction des différents acteurs de la prévention avec des conférences et des ateliers, sur le thème « **Du quartier à la ville : quelle place pour les jeunes dans la cité ? Quels rôles et quelles méthodes pour les intervenants socio-éducatifs** ». Gilbert Berlioz, consultant en politiques sociales, et Thomas Sauvadet, sociologue ont interrogé, rapporté et favorisé le débat sur la question de la place des jeunes dans la société actuelle et de leur appropriation et utilisation de l'espace public. La journée riche en échanges, a été aussi l'occasion de partager les savoirs-faire et les approches entre les différents acteurs de la prévention : Passage, Mission Locale, MJC (s), l'APRETO, services Ville... et de permettre à chacun de s'interroger sur ses pratiques. A signaler que les repas étaient préparés par les associations « Arc en Ciel » et la « Tortue ».

Les retraités se mobilisent pour le journal de Tapori



Des seniors bénévoles mettent sous pli chaque mois le journal de Tapori distribué à des enfants dans le monde entier. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Tapori est un courant d'amitié entre les enfants de tous milieux et de pays différents qui agissent pour la paix, l'amitié et le respect des droits de l'homme. Créé par le fondateur d'ATD Quart Monde, ce mouvement regroupe des enfants qui refusent que certains soient malheureux à cause de la misère, inventent une manière de vivre et un courant d'amitié qui ne laissent pas les plus faibles de côté. La Lettre de Tapori est le lien entre eux. Ces enfants créent des projets à travers lesquels ils découvrent les différents modes de vie de chacun et retranscrivent leurs expériences dans

des articles collectés, traduits et mis en forme par l'association. Cette Lettre existe en six langues : français, anglais, allemand, espagnol, polonais et portugais. Chaque mois, 3000 lettres environ sont assemblées et mises sous pli par les retraités de l'Espace Colette Belleville à destination des abonnés. Toutes les nouvelles **bonnes volontés sont les bienvenues.**

POUR EN SAVOIR PLUS : Espace Colette Belleville - Service de maintien à domicile des retraités de la Ville d'Annemasse
1, rue de l'école maternelle (entrée rue des Amoureux)
04 50 37 32 22

Le revenu de solidarité active, mode d'emploi

Le revenu de solidarité active ou RSA est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 et remplace le RMI et l'Allocation de parent isolé (API). Il est mis en oeuvre par les conseils généraux, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et Pôle Emploi.

Qui peut en bénéficier ?

- les personnes de plus de 25 ans ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant ou un enfant à naître.
- les personnes exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et RSA. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.
- les personnes sans activité (RMI, API... sans ressources).

Quelles démarches effectuer ?

Pour les travailleurs à revenus modestes, possibilité de télécharger le formulaire à l'issue de la simulation sur les sites rsa.gouv.fr, www.caf.fr ou de s'adresser

à la CAF ou MSA ou au centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville. Pour les personnes sans ressources, possibilité de prendre rendez-vous soit auprès du centre communal d'action sociale en mairie (entrée rue du commerce) soit auprès de la Caisse d'allocations familiales (rue du Parc). Son montant dépend à la fois de la situation familiale du bénéficiaire et des « éventuels » revenus (ex : pension alimentaire, assedic...). Le RSA s'inscrit dans une aide visant à favoriser une meilleure insertion sociale et professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS : CCAS
04 50 95 07 00 - poste 1522

CEVA : Genève a dit oui

Le 29 novembre dernier, Genève a dit oui au CEVA. Le projet est donc devenu réalité et constitue la future colonne vertébrale de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Par ce vote, les Genevois ont fait le choix de l'ouverture. Ils confirment que nous habitons un bassin de vie commun au sein duquel les enjeux liés à notre milieu, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux ne s'arrêtent pas à la frontière.



Rappelons ce qu'est le CEVA. Le CEVA est un formidable outil de mobilité urbaine et transfrontalière. Il est le premier maillon, structurant, d'un réseau amené à se développer et se densifier dans les prochaines décennies - densification du réseau ferroviaire. Le CEVA permet de mettre en place **un réel métro urbain à Genève** en connectant des centres importants comme les Eaux-Vives, La Praille, Sécheron, Chêne-Bourg, le centre hospitalier ou Vernier-Meyrin et l'aéroport en quelques minutes... Le CEVA est **un véritable TER** qui, de Nyon (Canton de Vaud) à Annemasse en passant par Cornavin **desservira toutes les 10 minutes dans les deux sens toute l'agglomération franco-valdo-genevoise.** Il traverse des zones très urbanisées pour

les desservir et améliorer la mobilité au quotidien des 800 000 habitants de la région transfrontalière.

Le CEVA est un TER qui permettra aux habitants du Chablais, de la vallée de l'Arve, de St Julien et d'Annecy de relier tous les quartiers de Genève. En allant chercher les usagers au plus près de leur lieu d'habitation, ils seront naturellement invités à ne pas prendre leur voiture jusqu'à Annemasse et Genève. Ceci sans compter les nombreuses connexions avec les réseaux de transports en commun (trams, trolley, bus), les possibilités de prolonger son parcours en vélo et les correspondances offertes avec les réseaux grandes-lignes suisses et français.

Le CEVA permettra un développement urbain équilibré associant emploi, acti-

vités commerciales et de loisirs et logements autour des gares. L'Étoile Annemasse Genève est particulièrement concernée et devrait, à l'avenir, devenir un nouveau grand quartier de notre agglomération. La majeure partie du tracé du CEVA sera enterrée. Ces aménagements souterrains font l'objet de mesures de protection anti-bruit et anti-vibrations. Plus d'espace sera disponible en surface pour les autres modes (automobiles, vélo, piétons, bus...). Le projet va permettre, par exemple, la création d'une voie verte vélo/piétons entre Annemasse et Genève, via la commune des Trois Chênes. La concertation organisée par RFF est aujourd'hui lancée. Une réunion est prévue le 14 janvier, 19h30, espace Louis-Simon à Gaillard.

Une nouvelle étape pour l'hôpital privé Savoie Nord

Le 30 novembre, la signature de l'acte d'acquisition des terrains du Brouaz par le groupe Générale de Santé, destinés à accueillir le futur hôpital privé Savoie Nord du groupe, marque une nouvelle étape dans l'avancement de ce projet.

Le chantier devrait démarrer durant le premier semestre 2010 pour **une ouverture en 2012.**

Issu du regroupement sur le même site des activités de la Polyclinique de Savoie située à Annemasse et de celles de la clinique Lamartine implantée à Thonon les Bains, l'hôpital privé Savoie Nord sera **un établissement de santé au cœur de l'agglomération annemassienne.**

Avec cette future construction le quartier du Brouaz amorcera en partie sa mutation. En effet, les autres terrains du Brouaz, situés actuellement dans une zone « AU », font aussi l'objet d'une décision de la part du conseil municipal puisque celui-ci a prescrit le 19 novembre 2009 une révision simplifiée. Il s'agit de définir, dans la zone « AU » actuelle un projet d'aménagement global.



C'est dans cette optique que le projet d'aménagement et de développement durable communal a marqué sa volonté de créer un espace vert important.





Les lauréats du concours de fleurissement 2009

Parce que fleurir nos balcons, cours, jardins ou vitrines contribue à embellir notre cadre de vie, chaque année les Annemassiens sont récompensés pour leurs efforts lors de la remise de prix du concours du fleurissement des particuliers de la Ville d'Annemasse.



Cette année, la cérémonie a eu lieu au complexe Martin Luther King le vendredi 18 décembre. Au palmarès de l'édition 2009, 14 lauréats dans quatre catégories différentes ont reçu un diplôme, un livre sur les plantes ou la nature et une coupe. Toutes les personnes inscrites au concours se sont vues remettre un agenda et un bon pour un lot de plantes qu'ils pourront faire valoir en mai à l'occasion des journées portes ouvertes des serres municipales.

Un diaporama a été projeté au cours de la soirée, retraçant les réalisations des Annemassiens et du service municipal Parcs et jardins qui ont contribué tout au long de l'année à embellir la ville et à créer un environnement agréable pour tous.

Ce fut également l'occasion de présenter en image le stand de la Ville, sur le thème « La planète fleurs », lors de sa participation aux Florales de Bourg-en-Bresse en novembre 2009.

Si vous aussi vous avez la main verte, **inscrivez-vous** au concours et rendez-vous en 2010 ! Service Parcs et jardins
Tél. : 04 50 95 07 00
dg@mairie-annemasse.fr

CATEGORIES		LAUREATS	
Acteur économique	1 ^{er} prix	<i>Hôtel Atalante</i>	
	2 ^e prix	<i>Trans Immobilier</i>	
	3 ^e prix æquo	<i>Garage de l'Etoile Premat</i>	
Façade Fleurie	1 ^{er} prix	<i>Martine Michon</i>	
Balcon Fleuri	1 ^{er} prix	<i>Jeannine Soudan</i>	
	2 ^e prix	<i>Nadia Chautemps</i>	
	3 ^e prix	<i>Justin Martin</i>	
	4 ^e prix	<i>Bernard Lenormand</i>	
Maison avec Jardin	1 ^{er} prix æquo	<i>Josiane Gandillon - Alain Barbier</i>	
	2 ^e prix æquo	<i>Luigi Cipriano - Lucette Girardy</i>	
	3 ^e prix æquo	<i>Alyce Gallet - Lucette Girardy - Gilbert Pinget</i>	

Les marchés se rapprochent du centre-ville

En raison des travaux en cours et afin d'assurer la cohérence du marché, tous les commerçants des secteurs alimentaires et manufacturés se regroupent place des marchés à compter de janvier 2010.

Le parking Clemenceau, où se tiennent actuellement les deux marchés hebdomadaires de centre-ville, sera dorénavant exploité en parc clos de stationnement grâce à l'implantation de bornes d'accès (cf article p 5). Ces éléments auraient pour conséquence de restreindre le périmètre imparti aux marchés sur la place Clemenceau et de scinder les marchés en deux sous-espaces pendant la durée des travaux avenue Jules Ferry. Pour ces raisons, à l'unanimité des commerçants sédentaires et non-sédentaires consultés à cet effet, il a été décidé de réunir les étals des secteurs alimentaires et manufacturés

des marchés sur un même espace : la place des Marchés. Cette solution offre l'avantage d'assurer la cohérence et la continuité du marché et permet également de rapprocher les marchés du centre-ville et de faciliter les cheminements piétonniers par la suppression des traversées de l'avenue Jules Ferry. Pour vous aider à retrouver vos commerçants favoris, la Ville a publié de nouveaux plans des marchés disponibles en mairie et directement auprès des commerçants. Autre bonne nouvelle, la fête foraine pourra à nouveau avoir lieu simultanément



à la tenue des marchés, au printemps et à l'automne, sur la place Clemenceau pour la plus grande joie des petits et des grands !

Le parking souterrain de la place de la Libération offre 634 places de stationnement à proximité immédiate. Les travaux d'aménagement de surface de la place de la Libération en cours, permettront le retour définitif des marchés sur cette vaste place dans deux ans.

POUR EN SAVOIR PLUS : Service Economie/marchés - 04 50 95 07 00

DOSSIER

Retour en images sur l'année 2009

JANVIER

La Ville édite et distribue aux Annemassiens le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce document informe des risques encourus et des gestes et attitudes à adopter en cas de risques majeurs. Afin de compléter le dispositif d'alerte à la population, un système d'alerte automatisé (ou télé-alerte) est mis en place.



17 JANVIER

Issu d'une collaboration entre le Conservatoire municipal de musique et Château Rouge, un nouveau studio destiné à la MAO (Musique assistée par ordinateur) ouvre ses portes à Château Rouge.



FÉVRIER

Le passage souterrain sous le rond-point de l'Îlot Saint-André est mis en service. Il a été créé afin d'assurer aux piétons et en particulier aux enfants de l'école La Chamarette, une traversée sécurisée de la chaussée alors que le trafic automobile à cette entrée de ville est particulièrement dense.

28 MARS

Afin de présenter le projet de coopération entre les Villes d'Annemasse et d'Orodara (Burkina Faso), une soirée Afrique est proposée par Château Rouge, en collaboration avec la Ville et le collectif « Annemasse, Solidarité Internationale ».



13 AU 28 MARS

Le Festival Dansez ! 09 de Château Rouge investit de nombreux lieux de la ville. Il se déroule autour de trois thématiques : le retour du printemps, les plaisirs de la table et l'Afrique.

Annemasse 2009, retour en images



4 AU 11 AVRIL

Pour sa 12^e édition de Festimôm, la MJC Centre a souhaité que le festival emmène les enfants dans un monde de rêve tout en les sensibilisant à l'environnement sur le thème de « l'eau dans tous ses états ».

29 AVRIL

Lors du Forum de l'Emploi, une convention de partenariat est signée entre la Ville et le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité, en présence de Marie-Pierre Brunet, responsable de l'antenne Rhône-Alpes

de l'IMS-Entreprendre pour la Cité, représentant le Secrétariat général de la charte de la diversité et de Mme Thiry, présidente de la Mission Locale.



Cette convention porte sur la communication, l'information et la promotion de

la Charte de la diversité dans le bassin du Genevois Haut-Savoyard.



25 AVRIL

Une première à Annemasse : à l'occasion de la journée « Urban Mass », les cultures urbaines s'expriment dans différents lieux de la ville, mêlant slam, danse, battle, graff, beatbox, basket de rue...



6 MAI

Le comité français pro-CEVA composé d'élus

haut-savoyards et régionaux prend le train pour rejoindre son homologue suisse sur les quais de la gare des Eaux-Vives à Genève. Ensemble, ils expriment d'une seule voix leur soutien au CEVA, le RER transfrontalier qui doit relier la gare d'Annemasse à celle de Cornavin à Genève.

9 MAI

L'inauguration de la maison des sports se déroule dans une ambiance festive et conviviale. Au programme : de nombreuses animations proposées par différents clubs dont Annemasse Basket Club et une démonstration de basket-show par les Crazy Dunkers.



9 AU 23 MAI

Les stands des associations promouvant la quinzaine du commerce équitable s'installent sur la place de l'hôtel de ville.

Au programme : découverte du commerce équitable par le biais de dégustations, table ronde-débat,



animations, théâtre pour sensibiliser le public aux enjeux de développement durable...

16 MAI

L'îlot Moret et le rond-point St-André sont inaugurés en présence de nombreux élus, techniciens de la Ville et habitants. Une rencontre avec les habitants lors d'une réunion « Parlez-nous franchement » précédait cette cérémonie.



23 ET 24 MAI

A l'occasion du 7^e Salon ACCES (Annemasse carrefour du commerce équitable, de l'environnement et de la solidarité) qui se tient au complexe Martin Luther King, la Ville prime trois projets exemplaires en matière d'environnement et de solidarité.



4 AU 6 JUIN

Le Festival du livre jeunesse, organisé par la bibliothèque municipale Pierre Goy, envahit la place de l'hôtel de ville pour sa 15^e édition. Pendant tout le week-end, un seul mot d'ordre : promouvoir le livre et la lecture auprès de tous et surtout des plus jeunes autour du thème « un autre regard ».



13 JUIN

Après travaux et aménagements, le Parc Montessuit est inauguré. Il offre de nouveaux espaces de bien-être pour le plus grand bonheur des familles. Avec ses aires de jeux, et la Villa du parc, Centre d'art contemporain, il s'affirme comme l'un des plus beaux parcs d'Annemasse.



A l'occasion de cette inauguration, le service Parcs et jardins propose une journée portes ouvertes des serres municipales. Les visiteurs découvrent le centre de production horticole, les actions de la Ville en faveur de l'environnement. Ils ont pu également échanger avec les employés municipaux sur l'entretien des espaces verts de la commune.



3 JUILLET

Elus et partenaires se retrouvent le long de la voie ferrée, pour la pose de la première pierre symbolique du grand chantier du projet transfrontalier Etoile Annemasse Genève. Ce terrain de la ZAC sud ouest va accueillir le siège d'Annemasse Agglo en 2010.



18 AU 25 JUILLET

Jeunes annemassiens, allemands et polonais sont accueillis par la Ville pour partager ensemble une semaine de rencontres interculturelles européennes.



MUSICAL'ÉTÉ TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS DE L'ÉTÉ



Annemasse était en fête cet été, avec les Musical'été et ses quatre grands temps forts !

La Fête de la Musique en était le point de départ. Puis le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet a illuminé le ciel d'Annemasse. Le Parc de la Fantasia, en accueillant cette année encore les théâtres de verdure tous les vendredis soirs, a pris des allures colorées avec la présence de groupes venus d'ici et d'ailleurs, incarnant le thème des « musiques du monde ». A l'heure de l'apéritif les samedis, derrière la mairie, Jazz en Ville a mis le jazz à l'honneur...

12 SEPTEMBRE

Le 5^e Forum des sports, organisé par l'OMS (Office municipal des sports), se déroule pour la première fois à la maison des sports. De nombreuses animations, démonstrations et initiations sont proposées au public.



19 SEPTEMBRE

La Ville inaugure le groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, conçu par l'architecte Alain Vargas. Situé dans le centre-ville, il accueille plus de 350 écoliers (8 classes élémentaires, 5 classes maternelles).



19 SEPTEMBRE

Tiken Jah Fakoly se produit gracieusement à Château Rouge lors d'un concert solitaire au profit de la construction d'une école réalisée par la Ville d'Annemasse à Orodara au Burkina Faso.



25 AU 27 SEPTEMBRE

La 8^e édition du festival « PATAF théâtre sans frontière » organisé tous les deux ans par le théâtre du Torrent a rencontré un franc succès auprès du public. Plus de 2 500 personnes en trois jours sont venues découvrir les troupes de théâtre amateur.



Annemasse 2009, retour en images

16 OCTOBRE

Le programme de rénovation urbaine du quartier du Perrier est lancé officiellement avec la signature de la convention pluriannuelle de l'ANRU et la pose de la première pierre de l'immeuble « Pralère ». 47 millions de travaux sont prévus sur cinq ans pour améliorer la vie des habitants.



PLACE DE LA LIBÉRATION

Première pierre d'une vaste opération d'aménagement urbain dans le centre-ville, la métamorphose de la place de la Libération et de ses abords démarre en octobre.

30 NOVEMBRE

La Ville vend à la Générale de Santé les terrains du Brouaz destinés à la construction du futur hôpital privé Savoie Nord. Les travaux devraient commencer au 2^e trimestre 2010.



PROJET CHABLAIS PARC

La commercialisation des logements du projet Chablais Parc est lancée avec l'ouverture de l'espace de vente rue du Chablais et la mise en ligne d'un site internet dédié à Chablais Parc (www.chablaisparc.com).

19 DÉCEMBRE

Le deuxième parking souterrain d'Annemasse ouvre au public. Le parking Libération propose 634 places sur deux niveaux, à deux pas du marché.



DÉCEMBRE

Bonjour l'Hiver, rendez-vous familial, connaît un franc succès. Un tout nouveau concept voit le jour cette année avec un décor féérique, place de l'hôtel de ville. La façade de la mairie s'est transformée chaque soir en une immense cheminée et nos deux mascottes, l'ours Basile et son nounours Caramel ont ainsi pu accueillir le



public dans leur salon géant, de l'hôtel de ville. Les compagnies et artistes du Festival des arts de la rue, ont déambulé dans les rues d'Annemasse du 16 au 23 décembre. A noter, la participation des commerçants et de nombreux Annemassiens qui ont contribué à créer l'ambiance conviviale de Bonjour l'hiver 2009.



A noter dans vos agendas 2010

JANVIER

- Forum des formations supérieures et de l'emploi, lycée des Glières

MARS

- Salon des frontaliers, complexe Martin Luther King
- Salon des vins des vignerons indépendants de Bourgogne et du Jura complexe Martin Luther King
- Carnaval
- Fête foraine

MAI

- Festival Urban' Mass (cultures urbaines) dans les rues d'Annemasse
- Festival Dansez !
- Portes ouvertes des serres municipales
- Festival du livre jeunesse, place de l'hôtel de ville

JUIN

- Forum Social Départemental
- Meeting aérien de l'aérodrome
- Fête de la musique

JUILLET

- Fête nationale avec feu d'artifice
- Festival Musical été, concerts gratuits, tous les vendredis et samedis soirs.
- Cinéma en plein air dans les quartiers

AOUT

- Festival Musical été, concerts gratuits, tous les vendredis et samedis soirs.

SEPTEMBRE

- Forum des sports, maison des sports
- 6^e Rentrée culturelle transfrontalière
- Virades de l'espoir
- Mois aux couleurs des cultures, MJC Sud

OCTOBRE

- Fête foraine
- Tout conte fait, bibliothèque
- Repas des aînés, complexe Martin Luther King
- Festimôm', MJC Centre

NOVEMBRE

- 2^e Salon des métiers de l'humanitaire, complexe Martin Luther King
- Bourse aux skis, complexe Martin Luther King
- Semaine de la solidarité internationale
- Fête de la Science, complexe Martin Luther King
- 20^e Foulées annemassiennes
- 8^e Manifestation internationale d'Aquafitness, centre nautique
- Open d'escalade, Club alpin français
- Salon des vins, complexe Martin Luther King
- Journées Lettres Frontière à la bibliothèque

DÉCEMBRE

- 40 ans du jumelage avec Gaggeneau
- Bonjour l'hiver 2010, festival des arts de la rue en hiver, place de l'hôtel de ville

Retrouvez l'agenda des sorties sur www.annemasse.fr

Devenez membre d'un Conseil consultatif

Les trois conseils consultatifs de la Ville vont bientôt devoir procéder à des élections pour renouveler leurs membres.

**Vous vous intéressez à la vie de votre quartier ?
Devenez membre d'un conseil consultatif.**



Les habitants détiennent une connaissance précise et surtout une pratique du territoire. Leur participation permet d'améliorer l'efficacité de l'action communale.

Pour cela, la Charte de la Participation propose de développer des espaces d'échanges et de débats ouverts à tous et permettant aux habitants de participer, aux côtés des élus et des services municipaux, à l'élaboration de projets intéressant les quartiers de la ville. Pour favoriser l'information, la consultation et la concertation, la Ville a mis en place **trois conseils consultatifs : centre-ville, Romagny et Quartiers Sud**. Ils fonctionnent depuis trois ans.

Le mandat des membres arrive à échéance et le règlement intérieur prévoit leur renouvellement.

Ces lieux d'échange ont permis :

- **aux élus**, d'informer les habitants sur des projets de la Ville et des quartiers,
- **aux habitants**, de faire part de leurs préoccupations et d'émettre des avis sur différents projets.
- **à tous**, de se former sur le développement durable et de visiter un éco-quartier.

La Ville invite tous ceux qui le souhaitent à participer aux conseils consultatifs.



Une assemblée générale constitutive sera organisée début février 2010.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre candidature à : Mairie d'Annemasse
Conseils Consultatifs
B.P 530 - 74100 ANNEMASSE
ou téléphonez au : 04 50 95 57 75
dg@mairie-annemasse.fr

Une émission radio « Ensemble » bientôt sur les ondes

L'association « F.B.I.Prod » (Il Fallait bien Innover Production) propose un projet « démocratie participative » aux membres des conseils consultatifs.

Le projet vise à faire intervenir des jeunes sur un ou plusieurs sujets abordés au sein des conseils consultatifs et de construire avec eux une émission de radio, sur l'antenne de « Radio'Magny ».

Cette émission sera l'occasion d'échanger, de débattre et de créer du lien intergénérationnel.



A écouter sur **103.2**

EN SAVOIR PLUS :
nicolas.croquet@fbiprod.com
04 50 79 57 12
ou MJC Romagny
<http://infos.mjc.free.fr/>
04 50 92 64 97

Annemasse Agglo vous invite à fêter la nouvelle année

La cérémonie des vœux intercommunaux se tiendra le **vendredi 22 janvier 2010**, au **gymnase du Salève à Annemasse**, à partir de 18h30 (et jusqu'à 22h environ). Les habitants des 12 communes* de l'Agglo sont invités. **Un événement très « sportif »**

Cette année, le sport est à l'honneur ! Au programme : démonstrations spectaculaires et originales : skateboard, VTT, basketball, cheerleading, etc. Notons la présence exceptionnelle d'Arthur Derrien, Champion d'Europe de skateboard.

Le nouveau site internet de l'Agglo sera présenté en avant-première. Le programme complet et le plan d'accès sont téléchargeables sur le site internet.

Plus d'information : Annemasse Agglo, www.annemasse-agglo.fr - 04 50 87 83 00



Les bus des lignes 1 et 2 désormais jusqu'à 23h

Depuis le 14 décembre, les lignes 1 et 2 du réseau TAC sont prolongées en soirée. Vous rentrez tard de votre travail dans l'agglomération ou à Genève ? Vous sortez d'une soirée restaurant ou d'un moment détente dans un bar ? **Le prolongement jusqu'à 23h des lignes 1 et 2** répondra à ce besoin.

La ligne 2 est idéale pour ceux qui travaillent dans la zone industrielle de Ville-la-Grand. De plus, son itinéraire est prolongé jusqu'au site d'Altéa à la limite de Juvigny.

La ligne 1 dessert, tout comme la ligne 2, la douane de Moëllesullaz, et permettra de réaliser des correspondances avec les trams genevois 12, 16 et 17.

En savoir plus : www.reseau-tac.fr
Agence TAC - 1 bis rue Adrien Ligué,
74 100 Annemasse
Tél. **0 800 1000 74** (numéro gratuit depuis un poste fixe en France)



Transports : donnez votre avis !

Les habitants des 12 communes d'Annemasse Agglo sont invités à donner leur avis sur le projet de Plan de déplacements urbains (PDU).

Annemasse Agglo bénéficie d'un dynamisme fort. Pourtant, avec un système largement en faveur de la voiture, les difficultés de déplacements sont visibles quotidiennement sur notre territoire. Pour répondre à cela, un projet de Plan de déplacements urbains (PDU) a été lancé à l'échelle des douze communes membres.

Après un diagnostic retraçant les forces et faiblesses de nos modes de déplacements, deux scénarios sont aujourd'hui proposés et mis à concertation. Pour parfaire le PDU, deux propositions d'infrastructures, le tramway transfrontalier et le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), vont également faire l'objet d'une concertation.

Les scénarii

Parmi les deux scénarios proposés, les élus d'Annemasse Agglo se sont prononcés pour le deuxième car il permettra l'aménagement du tram et du BHNS.

Selon ce principe, **la ligne du projet de tramway atteindra le centre d'Annemasse en suivant l'itinéraire de la route de Genève depuis Moëllesullaz**, ce qui contribuera à rénover le visage de cet axe historique de notre territoire. En fonction des tracés, il se prolonge en direction du quartier du Perrier ou en direction de la gare. Le projet se connectera au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) afin de desservir tous les quartiers denses et commerçants de la ville.

Ce nouveau système de déplacements permettra de répondre aux objectifs du Plan de déplacements urbains :

- Préserver l'environnement et la qualité de notre espace de vie.
- Modifier fortement la manière de se déplacer sur le territoire.
- Changer l'image de l'agglo et améliorer son attractivité par un système de mobilité différent.



Le Plan de déplacements urbains, le tramway et le BHNS sont des projets de grande ampleur puisqu'ils vont largement faire évoluer les pratiques de déplacements.

Au-delà de cela, c'est aussi le visage de certaines communes d'Annemasse Agglo qui va changer. La concertation PDU est réglementée selon la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), les concertations tram et BHNS sont définies par l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

Pour ces trois procédures, le choix a été fait de les mener ensemble. La population sera bien évidemment largement sollicitée. Beaucoup d'acteurs (Etat, Région, Conseil Général de la Haute-Savoie, communes, territoires voisins, entreprises, etc.) seront impliqués pendant toute la durée de ces projets.

Une plaquette pour tout savoir

Une plaquette explicative, a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres des 12 communes. Elle présente le PDU dans sa globalité ainsi que les tracés potentiels du tramway et du Bus à haut niveau de service. L'intégralité du PDU accompagné d'un registre de libre expression est disponible au siège d'Annemasse Agglo et dans la mairie d'Annemasse.

Une réunion publique est aussi organisée mercredi 27 janvier 2010 à 19h, Maison des Sociétés, Cranves-Sales.

Le PDU est téléchargeable sur : www.annemasse-agglo.fr.

Un formulaire en ligne permet aux internautes de poser toutes leurs questions.



EN SAVOIR PLUS : Annemasse Agglo
Service déplacement - Technosite Altéa
rue du Bois de la Rose - Juvigny
04 50 87 83 00 - www.annemasse-agglo.fr

Déborah Anthonioz en route pour les Jeux Olympiques !

A 31 ans, Déborah Anthonioz snowboardeuse originaire des Gets, se prépare à vivre ses deuxièmes jeux olympiques en février au Canada à Vancouver. Elle est membre de l'ASPTT d'Annemasse.



Skieuse depuis son plus jeune âge, cette enfant du pays affiche un beau parcours sportif. Sacrée championne de France en 2005 et 2007, elle devient championne d'Europe à Tignes en 2002 et est classée 3^e du championnat du Monde en 2006 et 8^e à la coupe du Monde 2009 lui ouvrant les portes aux Jeux Olympiques de 2010. Elle compte déjà sept années de snowboard alpin au niveau international et de snowboard cross en coupe du monde.

En 2007, face à un tel palmarès sportif la Ville a récompensé Déborah Anthonioz devenue sociétaire de l'ASPTT. Elle la soutient et l'encourage dans chacun de ses projets. Cette jeune fille connue pour une technique irréprochable, un engagement total en compétition et une volonté de fer, a toutes les chances de son côté et le soutien des Annemassiens pour réussir ses jeux et peut-être monter sur le podium olympique en février prochain !

La Ville est fière de ses sportifs de haut niveau

La Ville reçoit chaque année officiellement en mairie les sportifs qui, au cours de l'année écoulée, se sont couverts de gloire en glanant un titre national, européen ou mondial.

La saison **2009 offre un excellent bilan** pour l'ensemble du sport annemassien.

A Annemasse, grâce à une politique de formation visionnaire à destination de la jeunesse, les élus se trouvent dotés d'initiatives et d'outils importants, qui les autorisent à envisager sereinement l'avenir, et à afficher certaines ambitions.



Les clubs (via leurs dirigeants) jouent un rôle important aux côtés de la Ville, et les sportifs, toutes disciplines confondues, grâce à leurs performances et leurs résultats, alimentent en permanence les réflexions des élus et par la même, leur motivation.

Inscriptions Scolaires 2010-2011

Les inscriptions scolaires pour l'année 2010-2011 débutent le 11 janvier 2010.

Pour les enfants nés en 2007 qui entrent en maternelle en septembre 2010, les inscriptions ont lieu jusqu'au 5 mars.

Pour ceux entrant en CP, les inscriptions auront lieu du 8 mars au 30 avril.

Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents domiciliés à Annemasse sont invités à se présenter au service scolaire situé au Centre Technique Municipal 8 Avenue Florissant munis :

- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- d'un livret de famille ou de l'acte de naissance.

Renseignements : **04 50 95 07 33**

Appel à candidatures Jumelage 2010

Rencontres Européennes 2010 à Gaggenau (Allemagne):

dans le cadre du jumelage liant les trois villes d'Annemasse, de Gaggenau (Allemagne) et de Sieradz (Pologne), les Rencontres européennes seront organisées, en juin 2010 (25 au 27), à Gaggenau.

Ces rencontres seront l'occasion pour des jeunes français, allemands et polonais (âgés de 13 à 15 ans) de vivre concrètement l'Europe dans le cadre d'échanges sportifs, culturels et citoyens.

Séjour 24 jeunes à Gaggenau (Allemagne) :

un autre temps fort du jumelage établi entre Gaggenau, Sieradz et Annemasse, réside dans la rencontre chaque été, de 24 jeunes entre 14 et 17 ans (8 pour chacune de ces villes).

Ce séjour de découverte mêlant activités culturelles, sportives et de loisirs, se déroulera la dernière semaine de juin 2010 à Gaggenau, pour se clôturer lors des Rencontres Européennes.

Jeunes annemassiens **vous souhaitez représenter votre ville** pour l'un de ces séjours ?

Envoyez votre candidature en précisant bien le programme auquel vous souhaitez participer (CV et lettre de motivation) : Mairie d'Annemasse Service Jumelage B.P 530 74 107 ANNEMASSE Cedex Plus d'informations au : **04 50 95 82 68** www.annemasse.fr

Bernard Couty, maire-adjoint aux sports, soutient particulièrement un sport fort, ayant conscience que sans les compétitions, le sport ne serait pas ce qu'il est dans cette cité. Il est certain que lorsqu'une ville dispose d'autant de talents, l'exploit est toujours possible.



Premier bal folk du conservatoire de musique

Vous êtes tous invités le samedi 13 février 2010 à 20h à venir danser à l'auditorium au premier bal folk du conservatoire de musique d'Annemasse.

La préparation des musiciens est assurée par Daniel Gourdon (violoniste) et une équipe de professeurs du conservatoire (Caroline Nottin Dignac, Marie-Claire Renisio, Julien Lapeyre, Manuel Casel, Philippe Delzant). Parallèlement, un groupe de danseurs débutants fréquente assidûment les séances pour découvrir les danses folk et pour certains, participer à leur premier bal. Les personnes intéressées pour suivre les ateliers de danse (encadrés par Nicole Béguin) sont les bienvenues (de 8 ans jusqu'à 99 ans).

Ce bal est ouvert à tous (débutants, plus expérimentés, jeunes et anciens).

L'entrée est gratuite.

13 février, 20h, auditorium du Perrier.



EN SAVOIR PLUS :

Conservatoire de musique

7 rue des Savoie - 04 50 84 23 20

conservatoire@mairie-annemasse.fr

Ce projet réunira tout d'abord un groupe d'une vingtaine de musiciens, pour la plupart élèves du conservatoire de musique. Ce sont violonistes, flûtistes, hautboïstes, guitaristes et sonneur de cornemuse qui travaillent depuis plusieurs semaines ce répertoire de musiques à danser. Celui-ci est issu des traditions du centre de la France (Berry, Bourbonnais, Auvergne), du Sud Ouest, des musiques bretonnes et irlandaises.

Ateliers pour fans de mangas à la bibliothèque en février

La bibliothèque vous donne rendez-vous pour un atelier spécial « mangas » organisé pendant les vacances de février.

Le manga, ce petit livre qui plaît tant, tient aujourd'hui une place importante dans l'édition française et dans les habitudes de lecteurs. La France est aujourd'hui le deuxième pays « consommateur » de la bande dessinée japonaise et c'est tout naturellement que les bibliothèques proposent de plus en plus de mangas à leurs lecteurs. C'est le cas de la bibliothèque d'Annemasse qui, dans la continuité de cette valorisation, propose, pendant les vacances de février, un atelier mangas ou comment devenir un mangaka* le temps d'un après-midi. En partenariat avec l'association Japanime Planet, la bibliothèque Pierre Goy va accueillir l'auteur illustrateur Duc Santy Hoang.



Celui-ci, travaillant actuellement sur son premier album, permettra aux jeunes d'avoir une approche artistique et créative de l'univers manga.

Ce cycle manga a lieu mardi 16 février 2010 et sera constitué de deux séances d'une heure et demie : la première consacrée aux personnages et la seconde à l'approche de la planche.

Et pour ceux pour qui le manga est encore un mystère, une exposition répondra à leurs questions du 1^{er} au 28 février.

*mangaka : dessinateur de manga

EN SAVOIR PLUS : bibliothèque municipale Pierre Goy

4 place du Clos Fleury - 04 50 95 89 09

www.annemasse.fr

Percussions insolites avec Bertrand Blessing

Château Rouge vous invite à découvrir le nouveau spectacle du musicien genevois Bertrand Blessing pour un voyage décapant où les objets du quotidien deviennent des instruments de musique insolites.



Bertrand Blessing est incontestablement l'un des musiciens les plus actifs de la scène jazz genevoise. Armé de baguettes comme seuls instruments de musique, le compositeur s'attaque aux mobiliers urbains dans le but de nous faire découvrir les percussions. Bertrand Blessing frappe les poubelles, les boîtes de conserve, les objets du quo-

tidien, et emmène le public dans un voyage sonore et expérimental. « Méduses » est une création originale made in Château Rouge.

Jeudi 21 - 19h30
Vendredi 22 janvier - 20h30
11 €, 7 € pour les moins de 20 ans.
www.myspace.com/bertrandblessing

Tous en piste, sous le chapiteau de la compagnie Rasposo

Les artistes circassiens de la compagnie Rasposo mêlent cirque, théâtre et musique pour le bonheur des petits comme des grands. Un spectacle à partager en famille, à partir de 10 ans.



Rasposo présente des spectacles raffinés, tout en ferveurs et en nuances, dans un esprit de fusion des « arts de l'espace et du temps », faisant appel à la sensibilité poétique du spectateur. Dans Le Chant du Dindon, la compagnie explore la fragilité des rapports humains à travers le mélange de destins qui s'entrecroisent.

Le cirque est un espace où les frontières du réel côtoient celles de l'illusion. C'est dans le cocon douillet de leur chapiteau que la compagnie Rasposo nous invite à entrer pour partager les rêves, les chimères et les illusions d'une troupe

d'acrobates, voltigeurs, contorsionnistes, jongleurs, comédiens et musiciens. Un voyage saltimbanque au cœur du monde nomade des artistes du cirque.

Chapiteau chauffé, place du cirque (quartier du Perrier)

• Jeudi 28 janvier à 20h30
• Vendredi 29 janvier à 19h30
• Samedi 30 janvier à 17h
• Dimanche 31 janvier à 17h
17 €, 14 € tarif réduit,
12 € abonnement,
10 € moins de 20 ans.

Réservations à Château Rouge
04 50 43 24 24

Volpone, la nouvelle création de la Fox Compagnie

Après le succès du Médecin malgré lui, la Fox Compagnie a choisi de créer Volpone de Ben Jonson, contemporain de Shakespeare, comédie sur la cupidité humaine et le pouvoir corrompteur de l'argent.

Volpone, joué pour la première fois en 1606, est l'une des plus brillantes comédies de Ben Jonson (1572-1637), poète et dramaturge dont la réputation fut équivalente à celle de Shakespeare en son temps.

Il a signé là une comédie exubérante, où il donne libre cours à son génie satirique pour montrer les effets de la soif de l'argent et, notamment, la perversion des relations entre les individus.

Sans en faire une pièce contemporaine, le spectacle sera joué avec une scénographie, des costumes, des perruques, des marionnettes qui le rendront, en quelque sorte, intemporel.

Volpone, présenté par la Fox Compagnie, sera joué au théâtre Michel Servet.

La Fox Cie, compagnie de théâtre annemassienne travaille avec Château Rouge depuis longtemps.

Cette saison encore, leur création s'est faite en étroite collaboration avec Château Rouge et de nombreuses répétitions ont été accessibles à un large public scolaire.

Chaque classe a assisté à deux répétitions à environ trois semaines d'intervalles afin de suivre au plus près le processus de création. Les élèves viendront ensuite à une représentation du spectacle.

Du 7 au 24 janvier, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.
Théâtre Michel Servet.
17 €, 14 € tarif réduit,
12 € abonnement,
10 € moins de 20 ans.

Réservations à Château Rouge
04 50 43 24 24

Expos Concerts Théâtre
Rencontre Sports Photos
Danse Cirque Théâtre D
Rencontre Loisirs Photos C
Janvier Février
Photos Conférences Dan
Rencontre Infos Photo C
sports Jeune public sport



RIDAN +
MEDHI BEN +
LE LARRON

L'A-MUSEE OU L'ART
EN S'A-MUSANT-CHAISE

© Eric Vermazobre

POINT INFO DE LA MJC SUD

Du mardi au samedi 14h à 18h

(samedi fermé pendant les vacances scolaires)

Mercredi 10h à 12h

Jeunesse, famille, discriminations... informations, rencontres, conseils...

MJC SUD

JUSQU' AU 30 JANVIER
L'A-MUSEE OU L'ART EN S'A-MUSANT - CHAISE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h à 19h

Mercredi 10h à 12h - 14h à 19h
Samedi 14h à 17h30

Exposition interactive et ludique pour le jeune public et sa famille.

MJC CENTRE
Espace 13X13

JUSQU' AU 27 FEVRIER

« THE MORNING AFTER THE BIG FIRE »

Du mardi au samedi de 14h à 18h30

Exposition de Sara Barker et de Michael Samuels

Entrée libre
Les sculptures et les pièces murales de Michaels Samuels détournent le mobilier en formica des années 50-60, symbole de l'essor économique et social dès l'après-guerre. Réalisées à partir d'éléments de mobilier, ses constructions ne sont pas sans rappeler le style constructiviste des Tatlin, Pevner, Gabo ..., ou les agencements chromatiques d'un Laslo Moholy-Nagy.

Une étonnante approche de la sculpture à laquelle feront écho les fragiles volumes dessinés par Sara Barker.
Inspirée du quotidien ou de sources littéraires, l'œuvre de cette jeune artiste se caractérise par l'utilisation de matériaux issus de la société de consommation et du monde urbain : carton, bois, tissu ...

« PNEUMA, SOMNAMBUL »

Installation en terrasse de Kerim Seiler

Les travaux de Kerim Seiler relèvent presque toujours une mise en scène ou une occupation de l'espace. Travaillant beaucoup avec les couleurs, le bois, les jeux de lumières et les jeux de construction mentale, beaucoup de ses projets récents développent l'idée d'une contamination de la ville par ce qu'il nomme le « parasite de forme ». Ses constructions ressemblent à des corps étrangers venant contaminer le paysage urbain en s'accrochant aux bâtiments tels de gigantesques virus, se multipliant et disparaissant aisément. « Pneuma Somnambul » installé sur la terrasse du centre d'art est un virus urbain composé de tétraèdres et de néons changeant d'aspect selon qu'il fait jour ou nuit.

VILLA DU PARC
Centre d'Art Contemporain

6 JANVIER
INFO DU MOIS
20h30

Conférence – débat de Louis Caul Futy – Président d'honneur de la Fédération des Universités Populaires Savoie Mont Blanc. Ouvert à toutes et tous, quelles que soient les opinions politiques. Chacun peut prendre la parole, témoigner, contredire, s'indigner...
UNIVERSITE POPULAIRE
MJC Sud - salle MC Solaar

« LE SORTILÈGE DE LA DAME DES OMBRES »

14h30
Spectacle jeune public
Compagnie Eurêka
Marionnettes, contes et légendes, dès 3 ans
45 minutes
4 € (gratuit pour le parent accompagnateur)
Abonnement : 25€ pour 7 séances
Sur inscriptions
MJC SUD
Auditorium

LE MERCREDI
DU 6 JANVIER AU 10 MARS
SORTIE DE SKI ALPIN

11h30 à 17h30

Enfants de 6 à 12 ans
Tous niveaux

Passage de test avec Ecole de Ski Française (E.S.F.)

Sortie patinoire en cas d'intempéries
Équipement obligatoire : skis, bâtons, chaussures, combinaison, lunettes, crème
Sur inscriptions - MJC SUD

Centre de loisirs

7 AU 10 JANVIER
VOLPONE

Jeudi 19h30
Vendredi 20h30

Samedi 20h30

Dimanche 17h

Théâtre - Fox Cie
Château Rouge

Théâtre Michel Servet

PT. 17€ / TR 14€ / - 20 ans 10€

8 JANVIER
LA NUIT ÉLECTRIQUE
19h30

Conte fantastique
Grande salle

Château Rouge

PT. 11€ / TR 9€ / - 20 ans 7€

STAGE DE DANSE ORIENTALE
Débutants

Le voile **18h à 19h30**

La canne **19h30 à 21h**

MJC Sud

9 JANVIER
ATELIERS PARENTS/ENFANTS
9h à 11h15

Pour les enfants de 2 à 4 ans

Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

IZIA

20h30

Rock - Soul

Salle de concert

Château Rouge

PT. 14€ / TR 11€

A PARTIR DU SAMEDI 9 JANVIER

SKI ALPIN

11h30 à 17h30

A partir de 13 ans - Tous niveaux
Sur inscriptions

MJC Sud

11 JANVIER AU 6 FEVRIER
EXPOSITION « HISTOIRE DE CARNET, CARNET A HISTOIRE »

Parcours de la création d'un carnet de voyage en Afrique.

Susciter l'envie de créer, même avec peu d'expérience, chacun peut imaginer et fabriquer un carnet de voyage.

Bibliothèque Municipale
Pierre Goy

13 JANVIER
MOYEN-ORIENT : COMPRENDRE LE PASSE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

20h

Conférence - débat de André Roberfroid - ancien Directeur Général Adjoint de l'U.N.I.C.E.F. et représentant du Moyen-Orient de 1978 à 2003.

Une analyse des conflits du passé pour déterminer les conditions d'une paix possible pour demain.

UNIVERSITE POPULAIRE
Complexe Martin Luther King
Salle municipale

LOTO DU CLUB DES 11-13 (ANS)
15h30

Tout public

Au profit du séjour culturel

MJC Sud

Foyer l'Eau-Vive

AUDITION DE VIOLON ET VIOLONCELLE

18h30

Classes de Julien Lapeyre et Amandine Lecras
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Auditorium



© David Anémian

© Rodrigo Gomez Rovira

© Julien Mignot

SIN SANGRE

ANGE + MANSIS

LA NUIT ÉLECTRIQUE

IZIA

14 JANVIER

AUDITION D'ALTO

18h30

Classe de Carole Jobard
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Auditorium

14 AU 17 JANVIER

VOLPONE

Jeudi 19h30

Vendredi 20h30

Samedi 20h30

Dimanche 17h

Théâtre - Fox Cie
Château Rouge

Théâtre Michel Servet

PT. 17€ / TR 14€ / - 20 ans 10€

15 JANVIER

VŒUX DU MAIRE AUX INSTITUTIONS

17h30

MAIRIE ANNEMASSE
04 50 95 07 00

Complexe Martin Luther King

Salle polyvalente

STAGE DE DANSE ORIENTALE

Avancé(e)s

Le voile 18h à 19h30

La canne 19h à 21h

MJC Sud

RIDAN + MEDHI BEN + LE LARRON

20h30

Chanson

Grande salle

Château Rouge

PT. 21€ / TR 18€ / - 20 ans 13€

16 JANVIER

ATELIERS CRÉATIF

« LES PETITES MAINS »

10h à 12h

Pour les enfants de 3 à 5 ans
accompagnés d'un parent

MJC Centre

ANALYSE CINÉMATOGRAPHIQUE

14h à 18h

« L'arrangement » d'Elia Kazan
animée par Abderrahmane Bekiekh
MJC Centre

Ciné Actuel

16 JANVIER

FESTIPLUS « SPLASTICK »

16h30

Spectacle pour enfants
Compagnie Arniphone

MJC Centre

19 JANVIER

SIN SANGRE

20h30

Cinéma théâtre
Compagnie Teatrocinema
Grande salle

Château Rouge

PT. 17€ / TR 14€ / - 20 ans 10€

RENCONTRE SUR LA PARENTALITÉ SANCTIONS/PUNITIONS

18h30

Petites ou grosses bêtises,
manque de respect,
abus, comment réagir ?
Fessée, réparation, exclusion,
privation, discussion,
comment décider ?

Comment aider nos enfants
à respecter les règles ?

Animé par Maria Martinez

Psychothérapeute

MJC Centre

Entrée gratuite

20 JANVIER

ÉTAT D'ESPRIT EN SAVOIE A L'ÉPOQUE DE L'ANNEXION

20h

Conférence - débat de Rémi
Mogenet - professeur de lettres au
collège de Boège et chroniqueur
littéraire dans la presse locale,
auteur d'ouvrages poétiques ou
historiques.

Il est également le rédacteur
principal d'un blog sur la question
de l'annexion :

<http://150ans.savoie.info/>.

Présentation de l'état d'esprit
qui régnait en Savoie à
l'époque de l'Annexion, au travers
des milles sentiments écrits
par les savoyards et les voyageurs
qui les ont cotoyés.

UNIVERSITE POPULAIRE

Lieu à déterminer

20 JANVIER

JAZZ AU 21^e SIÈCLE

19h30

Musique à l'auditorium
Château Rouge

Auditorium

PT. 11€ / TR 9€ / - 20 ans 7€

21 JANVIER

CROC'BIEN ÊTRE

13h30 à 16h30

Un temps d'échanges et
de rencontres pour
se sentir bien : dans son assiette
et dans son corps !

MJC Sud

FORUM DES FORMATIONS SUPÉRIEURES ET DE L'EMPLOI

A destination des élèves
de Premières et de Terminales
pour les informer sur
les offres des formations
post bac, en privilégiant les
contacts directs avec les
organismes de formation et
les professionnels.

LYCÉE DES GLIÈRES

04 50 43 93 20

Complexe Martin Muther King

Entrée gratuite

21 ET 22 JANVIER

BERTRAND BLESSING

Jeudi 19h30

Vendredi 20h30

Concert performance

Château Rouge

Salle de répétition

PT. 11€ / TR 9€ / - 20 ans 7€

21 AU 24 JANVIER

VOLPONE

Jeudi 19h30

Vendredi 20h30

Samedi 20h30

Dimanche 17h

Théâtre - Fox Cie
Château Rouge

Théâtre Michel Servet

PT. 17€ / TR 14€ / - 20 ans 10€

22 JANVIER

VŒUX INTERCOMMUNAUUX D'ANNEMASSE AGGLO

18h30 à 22h

Annemasse agglo vous invite
à fêter la nouvelle année !

Le sport est à l'honneur avec des
démonstrations spectaculaires et
originales : skateboard, VTT, basket-
ball, cheerleading ... avec la
présence exceptionnelle d'Arthur
Derrein, Champion d'Europe
de skateboard.

Programme complet et plan d'accès
téléchargeable sur internet.

ANNEMASSE AGGLO

04 50 87 83 00

www.annemasse-agglo.fr

Gymnase du Salève

AUDITION DE VIOLONCELLE

18h30

Classe de Violaine Josserand
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE
LA VILLE D'ANNEMASSE

Auditorium

23 JANVIER

ANGE + MANSIS

20h30

Rock progressif

Salle de concert

Château Rouge

PT. 17€ / TR 14€

ANIMATION JEUX

14h à 17h30

Pour passer un moment convivial
entre parents et enfants

MJC Sud

« MIEUX COMMUNIQUER : SAVOIR SE POSITIONNER FACE AUX AUTRES »

9h à 13h

Stage mieux être animé par Isabelle
Gorioux

MJC Centre

26 JANVIER

ZUT

19h30

Chanson - 3 ans et +
Grande salle

Château Rouge

PT. 11€ / TR 9€ / -20 ans 7€

Expos Concerts Théâtre
Rencontre Sports Photos
Danse Cirque Théâtre D
Rencontre Loisirs Photos
Janvier Février
Photos Conférences Dans
Rencontre Infos Photos Co
Sports Jeune public Conce



AL K
PONE



LA BÊTE
A 2 DOS



COMPAGNIE
RASPOSO

26 JANVIER

THÉÂTRE FORUM

« TOILE DE CHANVRE »

20h

Compagnie A contre Jour
Pour parler, s'informer et engager le dialogue sur la question des addictions, plus particulièrement sur le thème du cannabis - Entrée libre - Tout public - MJC SUD

Auditorium

27 JANVIER

PHILOSOPHIE : QU'EST-CE QU'ÊTRE JUSTE ?

20h

Conférence - débat de Jocelyne Decompoix - professeur de Philosophie.

L'aspiration à l'équité a des racines profondes chez l'être humain.

Quels critères consensuels peut-on dégager d'une action juste ?

Se comporter de manière juste en toutes circonstances ne constitue-t'il pas un idéal éthique universel ?

UNIVERSITE POPULAIRE

Complexe Martin Luther King

Salle municipale

VERNISSAGE AL K PONE

20h30

Ska - Ragga

Café

Château Rouge

Entrée libre

28 AU 31 JANVIER

LE CHANT DU DINDON

Judi 20h30

Vendredi 19h30

Samedi 17h

Dimanche 17h

Cirque - Compagnie Rasposo

Château Rouge

Chapiteau

PT. 17€ / TR 14€ / -20 ans 10€

29 JANVIER

ARCHIVE + DJ SET

20h30

Rock progressif

Grande salle **Château Rouge**

PT. 27,50€ / TR 25€

30 JANVIER

STAGE IMAGE ET CINÉMA

13h30 à 18h 30

« Agnes Varda : portrait d'une cinéaste en magicienne »

Animé par Michelle Lannuzel

MJC CENTRE

Ciné Actuel

STAGE DE DANSE ORIENTALE

Initiation

11h à 13h30

Niveau intermédiaire

14h30 à 17h

MJC SUD

30 ET 31 JANVIER

STAGE DE DANSE

CONTEMPORAINE

Samedi 15h à 19h

Dimanche 10h à 12h30

14h à 15h30

Animé par Giuseppe Stella

MJC Centre

ATELIER GOSPEL POUR TOUS

Atelier ouvert à toutes personnes

voulant découvrir et

s'initier à la musique gospel

Animé par Max Zita

Association SUNSHINE GOSPEL 74

06 18 27 32 84

50€ pour les 2 jours

MON ADO AU QUOTIDIEN

14h30 à 17h

Échange entre parents et

professionnels dans le cadre des

actions de sensibilisation contre

les addictions

MJC Sud

2 FÉVRIER

BLACKBIRD

20h30

Théâtre - de David Harrower

Grande salle

Château Rouge

PT. 21€ / TR 18€ / -20 ans 13€

3 FÉVRIER

POUR BIEN VIVRE JUSQU'À CENT ANS ET PLUS

Le travail du bien vieillir ou les clefs pour bien vieillir : un projet à mettre constamment en forme

20h

Conférence - débat de

Patrick Kressmann - médecin

gériatre en retraite.

Bien vieillir c'est, certes, continuer

à bien vivre le présent et

conserver son autonomie, mais

aussi mettre en ordre les

différentes étapes de sa vie,

maintenir les liens sociaux,

anticiper les aléas de la vie et,

le plus difficile, intégrer la finitude.

UNIVERSITE POPULAIRE

Complexe Martin Luther King

Salle municipale

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« LE FANTOME DU PLACARD »

14h30

Baboo, très bricoleuse est décidée :

elle va repeindre sa maison

pour le printemps ! Des événements

impromptus arrivent ...

Dès 5 ans - 50 minutes

Sur inscriptions - MJC SUD

Auditorium

4€ (gratuit pour le parent

accompagnateur)

Abonnement : 25€ les 7 séances

YREPETOCHATÔ

20h30

Thomas Brondex / Seizon Day / Neda

Café

Château Rouge

Entrée libre

AUDITION DE VIOLON

18h30

Classe de Raphaël Diambri Palazzi

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE

LA VILLE D'ANNEMASSE

Auditorium

5 FÉVRIER

LES PLASTICINES + JUNK FLOWER

20h30

Disco house / Rock

Salle de concert

Château Rouge

PT. 14€ / TR 11€

STAGE DE DANSE ORIENTALE

Débutants

Le voile 18h à 19h30

La canne 19h à 21h

MJC Sud

6 FÉVRIER

TURBA

20h30

Compagnie Maguy Marin

Grande salle

Château Rouge

PT. 21€ / TR 18€ / -20 ans 13€

ATELIERS PARENTS/ENFANTS

9h à 11h15

Pour les enfants de 2 à 4 ans

Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

FESTIPLUS « PLUMTI »

16h30

Spectacle pour enfants

Compagnie Le fil à la patte

A partir de 2 ans

MJC Centre

T. 4,50€ / personne

SORTIE FAMILLE « A LA NEIGE »

Sur inscriptions

MJC Sud

8 FÉVRIER

AUDITION DE L'ORCHESTRE A

VENT DU CONSERVATOIRE

18h30

Dirigé par Philippe Delzant et

Jean-Marc Daviet

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Auditorium

9 AU 11 FÉVRIER

LA BÊTE A 2 DOS OU

LA COATCHING AMOUREUX

Mardi 19h30

Mercredi 20h30

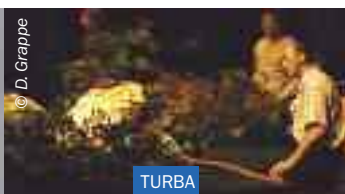
Judi 20h30

Théâtre - Compagnie des Lumas

Château Rouge

Salle de répétition

PT. 17€ / TR 14€ / -20 ans 10€



LE CABARET DE LA SAINT VALENTIN

TURBA

LES PLASTICINES

BLACK BIRD

TOUT EST NORMAL

ARCHIVE

10 FEVRIER INFO DU MOIS

20h30
Conférence - débat de Louis Caul Futy - Président d'honneur de la Fédération des Universités Populaires Savoie Mont Blanc. Ouvert à toutes et tous, quelles que soient les opinions politiques.
UNIVERSITE POPULAIRE
MJC Sud - salle MC Solaar

LE BAL DES ENRAGES 20h30

Punk rock alternatif - Salle de concert
Château Rouge
PT. 17 € / TR 14 €

LOTO DU CLUB DES 11-13 (ANS) 15h30

Au profit du séjour culturel
Tout public - MJC SUD
Foyer l'Eau-Vive

LA FONTAINE AUX LARMES 19h30

Musique - CHATEAU ROUGE
Auditorium
PT. 11 € / TR 9 € / -20 ans 7€

12 FEVRIER STAGE DE DANSE ORIENTALE

Avancé(e)s
Le voile **18h à 19h30**
La canne **19h à 21h**
MJC Sud

12 ET 13 FEVRIER TOUT EST NORMAL MON CŒUR SCINTILLE

20h30
Théâtre de et avec Jacques Gamblin
Grande salle
Château Rouge
PT. 26 € / TR 21 € / -20 ans 16 €

13 FEVRIER BAL FOLK

20h Avec l'atelier de musique à danser / bal folk du conservatoire et le trio Daniel Gourdon (violon), Philippe Delzant (hautbois, cornemuse) et Wolfram Zimmerman (guitare). Entrée libre
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA VILLE D'ANNEMASSE
Auditorium

ATELIERS CRÉATIF « LES PETITES MAINS »

10h à 12h
Pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent
MJC Centre

14 FEVRIER LE CABARET DE LA SAINT VALENTIN 18h30

Danse
Compagnie Pernette
Café
Château Rouge
TU 26 € / T Couple 40 €

15 AU 19 FEVRIER STAGE DE SKI ALPIN Pour les enfants de 6 à 12 ans **MJC Sud**

15 AU 27 FEVRIER LES VACANCES A LA MJC SUD 15h30

Animations de proximité (6-11 ans)
Centre de Loisirs (5-12 ans)
Club des 11-13 ans
Espace jeunes (13-17 ans)
Point Info
(jeunesse, famille, discriminations)

16 FEVRIER ATELIERS DESSIN MANGAS

Pour un public de 12 à 16 ans
Sur inscriptions
Bibliothèque Municipale Pierre Goy

19 FEVRIER ENVOIE DU DIOT #3 20h30

Blairwitch nudist / The Eye's shaker / Peter Parker's Bones
Café
Château Rouge
TU : 7€

22 FEVRIER AU 20 MARS EXPOSITION ROUGERIE

Coup de chapeau à un éditeur : « Rougerie », à l'occasion du printemps des poètes.
Bibliothèque Municipale Pierre Goy

24 FEVRIER PHILOSOPHIE : LA CHANCE

20h - Conférence - débat de Jocelyne Decompoix - professeur de philosophie. La chance est t'elle cette divinité aveugle qui distribue de manière inopinée bonheur et malheur ?
UNIVERSITE POPULAIRE
Complexe Martin Luther King
Salle municipale

27 FEVRIER ANALYSE CINÉMATOGRAPHIQUE 14h à 18h

« Stromboli » de Roberto Rossellini animée par Abderrahmane Bekiekh
MJC CENTRE - **Ciné Actuel**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME - MJC SUD Complexe Martin Luther King

4 MARS LA BIBLIOTHEQUE FÊTE LE PRINTEMPS DES POÈTES

14h30 et 19h
Rencontre avec Olivier Rougerie qui racontera l'histoire de cette petite maison d'édition ainsi que sa manière de travailler. Il lira des extraits d'auteurs publiés chez lui tels que Jean L'Anselme, Pierre Albert-Birot, Jean-Vincent Verdonnet.

Bibliothèque Municipale Pierre Goy

4 AU 6 MARS SALON DES TRANSFRONTALIERS

Ville d'Annemasse invitée d'honneur
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
04 50 92 52 52
Complexe Martin Luther King

Bibliothèque municipale Pierre Goy
4, place du clos fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
www.annemasse.fr

Château Rouge
1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique
04 50 84 23 20
7 rue des Savoie
74100 Annemasse
www.annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel
3 rue du 8 mai
74100 Annemasse
04 50 92 10 20
www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagy.org

MJC Sud
2, place Jean Jaures
B.P 265 - 74106 ANNEMASSE
CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Service de maintien à domicile
Espace Colette Belleville
1 rue de l'École maternelle
74100 ANNEMASSE
04 50 37 32 22
www.annemasse.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

Villa du Parc Centre d'art contemporain
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr

Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
karine.calvel@mairie-annemasse.fr
dg@mairie-annemasse.fr

Liste "Annemasse ensemble"

Mais que veulent-ils ?

« Opposition constructive », disaient-ils en début de mandat. Aujourd'hui, à écouter les représentants des deux listes minoritaires, nous sommes bien loin de ces déclarations positives.

La réalité de leurs actions et leurs prises de positions au cours des derniers mois démontrent, a contrario, qu'ils sont constamment en recherche de polémique.

Quand Annemasse et les Annemassiens sont insultés par l'UDC de Genève, M. Benoist se demande « si l'UDC n'a pas raison » et se refuse en conseil municipal à dénoncer leur propos.

Quand un hebdomadaire titre en première page sur une information erronée annonçant que « les Annemassiens seront privés de Noël », M. Vigny et ses co-listiers s'en prennent au maire au lieu de dire la réalité : la ville est illuminée, le festival des arts de la rue est un grand succès et en plus, le parking Libération ouvre à la date prévue. Heureusement que les associations et les

commerçants ont joué le jeu pour offrir aux Annemassiens un Noël de fête.

Quand Annemasse obtient la construction d'une grande clinique au Brouaz, complétement de l'hôpital public, M. Mermet impose, au conseil municipal, un cours de droit au lieu de se réjouir de la qualité du service médical apporté aux Annemassiens.

Quand Annemasse veut rénover un quartier en friche et construire une extension du centre-ville diversifiée, ouverte et attractive : Chablais Parc, M. Benoist et Mademoiselle Michel soutiennent activement le recours déposé par une association et osent des propos racistes parlant de minaret pour la flèche urbanistique. Encore une fois, ils se retrouvent aux côtés des extrémistes de tout poil. On n'ose pas imaginer quelles sont leurs positions dans le débat sur l'identité nationale.

Quand toutes les communes de l'agglomération soutiennent et se félicitent de la rénovation de la piscine et s'engagent aux côtés de la Ville sur un projet de plus de 17 millions d'euros, l'équipe UMP de Réus-

sir Annemasse fait la fine bouche et ose parler de manque d'ambition, qualifiant même le projet de « bâtard » ! Combien faut-il demander aux Annemassiens pour que leur ambition soit satisfaite ?

Quand les mêmes approuvent (enfin !) une action de la Ville (la rénovation urbaine du Perrier-Livron), c'est aussitôt pour tenter une récupération politicienne.

Quand tout le monde se réjouit du vote positif des Genevois sur le CEVA, Messieurs Vigny, Mermet et consorts préfèrent s'en prendre au maire d'Annemasse dont ils critiquent le rôle moteur tenu dans cette grande victoire pour toute notre région.

Alors, permettez-nous un souhait sincère : la démocratie a besoin d'une opposition claire et constructive qui ne confond pas polémiques et débats menés dans l'intérêt général. En attendant l'équipe municipale travaille, avance et construit, avec tous les Annemassiens, l'avenir d'une ville à vivre ensemble.

CONTACT : Liste "Annemasse ensemble"
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

Ils ont été maires d'Annemasse Jean DEFFAUGT



De 1943 à 1947

Né le 31 mai 1896 à Verchaix, Jean Deffaugt est commerçant en tissus. Il réside en Lorraine, puis s'installe à Annemasse en 1935. Par son dynamisme, il contribue à la renommée du commerce annemassien. Lorsqu'en 1940 des réfugiés arrivent de l'Est, J. Deffaugt s'occupe spontanément d'eux. Il fonde un centre d'accueil, qui recevra près de 12000 français venus de la zone occupée. Cette action bénévole lui vaut d'être choisi dans la Délégation spéciale instituée par le Régime de Vichy. Avec d'autres anciens combattants, il accepte "par devoir" cette lourde tâche d'administration. Adjoint au maire Collardey, il le remplace lors de sa fuite et devient maire en décembre 1943. Le Comité national de Libération, reconnaît ses services et le maintient dans sa fonction en août 1944.

J. Deffaugt se retrouve donc être le maire d'Annemasse sous l'Occupation allemande et la Libération. Entre septembre 1943 et août 1944, la police allemande règne sur la ville, implacable et dotée d'une des pires prisons de Haute-Savoie, la prison du Pax. Près de 1500 personnes vont être internées puis relâchées ou transférées à Annecy, Lyon, Drancy puis les camps de la mort. Aux premières arrestations, J. Deffaugt obtient l'accord d'apporter chaque jour aux détenus des repas. Il brave le danger pour les reconforter et plus encore, demande la libération de tous les jeunes enfants, israélites pour la plupart. Résistant à sa manière, le Réseau Gilbert l'utilise selon les besoins : cachet de la mairie, renseignement, contact avec les prisonniers du Pax. Après la Libération du 18 août 1944, le

contexte demeure tendu. Annemasse est le siège d'une cour martiale en septembre 1944 où sont condamnés à mort 30 militaires. Les qualités de "courage et clairvoyance" de J. Deffaugt lui valent plusieurs médailles : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Médaille de la Résistance, Mérite social, Mérite commercial. J. Deffaugt se distingue entre tous, par la médaille des "Justes d'Israël", distinction rare, décernée à ceux qui ont risqué leur vie pour aider des Juifs.

Réélu maire en 1945, il reste conseiller municipal de 1947 à 1959 puis de 1965 à sa mort, le 1^{er} juillet 1970. Il est âgé de 75 ans.



« Réussir Annemasse »

A quoi servent les élus de l'opposition ?

Certains annemassiens nous disent : mais que faites-vous à la Mairie ? Cette fin d'année 2009 est le moment idéal pour faire un bilan.

Que faisons-nous ?

Lieu officiel d'expression de l'Opposition : le Conseil Municipal L'ensemble des élus (39 soit 30 de la majorité et 9 de l'Opposition) se retrouvent réunis en Conseil Municipal chaque mois. Les projets de la ville sont présentés puis votés. Vous comprenez que l'essentiel de notre action dans ce cadre-là, se résume à des prises de parole mais que **nous ne pouvons pas infléchir les votes**, la majorité suivant en général les consignes du Maire.

Comment pouvons-nous agir ?

Au sein des commissions où nous discutons des projets. Mais en fait, nos propositions, avis, conseils... sont écoutés mais pas pris en compte, **les projets sont ficelés** puis présentés en Conseil. Nous en recevons l'ordre du jour au mieux le jeudi soir pour une séance du jeudi suivant, ce qui ne laisse pas le temps à l'organisation d'un débat public. Finalement, les commissions et le Conseil Municipal fonctionnent comme de simples chambres d'enregistrement des projets de la majorité. Le Maire se présente pourtant comme **un démocrate : ça en a la couleur, l'odeur, mais ce n'est certainement pas l'esprit de la Démocratie** alors que l'Opposition représente tout de même 47,35% des voix exprimées.

Quelques exemples pour illustrer nos propos :

- L'hôpital privé au Brouaz - cession des terrains de la ville à la Générale de Santé (clinique de Savoie) : nous avons souligné des points de la promesse de vente préjudiciables aux intérêts des Annemassiens. Elle a été signée telle quelle.

Le saviez-vous ?

- Rénovation de la Piscine : dans le JIM du mois d'octobre, nous parlions de la sous-dimension du projet. Il a été voté tel quel à l'unanimité au Conseil Communautaire moins 2 voix dont la nôtre.
- Aménagement de la place de la Libération, prix des parkings, subvention de la Mairie aux syndicats, politiques budgétaires... autant de sujets sur lesquels nous sommes intervenus vigoureusement.

Le saviez-vous ?

Quant au sujet des **illuminations de Noël**, il aura permis d'ouvrir « **une brèche démocratique** » sous la pression conjuguée de l'association des commerçants, de la presse relayant l'Opinion Publique, et de notre groupe, le Maire a cédé et nous avons pu « mettre en lumière » **les méthodes de toute puissance qu'une majorité, forte de 30 ans de plébiscite**, utilise avec expérience. **C'est une véritable forteresse !** Les annemassiens doivent en prendre conscience.

Cette conception du pouvoir a d'ailleurs déjà contaminé Annemasse Agglo, collectivité locale dans laquelle Annemasse est ville centre. Qu'en sera-t-il pour le Syndicat de l'Arc, les représentants seront-ils **élus ou désignés autoritairement ?**

Nous comptons sur vous tous, citoyens, élus, relais d'opinion, associations, pour nous aider à nous faire entendre dans un souci d'**équilibre démocratique**. **Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille pour poursuivre notre travail d'élus d'Opposition au service de la défense des intérêts de tous. Joyeux Noël à tous et très bonne année 2010.**

François Vigny - Retrouvez-nous à notre permanence tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, en mairie, de 10h à 12h.

CONTACT : Liste " Réussir Annemasse "
contact@reussir-annemasse.fr - reussir-annemasse.blogspot.com

« Pour Annemasse »

Deux mille dix

Annemasse brille de mille feux, enfin, presque. Quelques mauvais esprits fuligineux trouvent que le compte des lumens, des lux en tout genre, n'y serait pas. Le maire serait pingre sur ce chapitre et préférerait subventionner les syndicats plutôt que le commerce.

Le phare de la pensée municipale, dialectiquement appuyé sur le JIM, **saura chasser ces atroces ténèbres calomnieuses**. On ne va quand même pas broyer du noir, par des temps si cléments.

Car heureusement, il y a les fêtes. L'heure est aux bougies, aux lampions, au foie gras aux huitres, aux indigestions en tout genre, à l'éclipse de la grippe. Il n'y a rien de mieux qu'un beau Noël pour faire reculer le sinistre fléau, dans les médias, c'est à dire dans nos têtes. (D'ailleurs, il vaut mieux ça, parce que si on comptait sur l'organisation de la vaccination pour s'en débarrasser, on risquerait la déception).

L'instant est donc à la joie.

Mais il y a les rabat-joie. Les cassandres de tout poil, qui pensent au proche avenir, les ingrats, et qui voient poindre **les difficultés municipales. Elles arrivent, elles sont ici.**

Elles s'appellent : budget. Elles s'appellent : impôts locaux.

Annemasse a vécu de manière opulente pendant des lustres. Aux produits ordinaires, des impôts locaux, dans un contexte de prospérité, à ceux de la dotation globale de fonctionnement (DGF), s'ajoutaient de plantureux fonds frontaliers, et la manne du Casino.

On pouvait dépenser : subventions en tout genre qui ont permis de tisser tout un réseau de clients politiques, c'est comme ça que les élections se gagnent ; investissements tous azimuts.

Sur les quatre dernières années, **les dépenses de fonctionnement**, (hors investissements) sont passées de 30 948 023 € en 2005 à 36 422 000 €.

2005 30 948 023,00 €

2006 32 826 748,00 €

2007 34 640 921,00 €

2008 39.975.428,00 € (* non significatif, élections,

promesses, démagogies, etc.)

2009 36 422 000,00 €

Soit 5 473 977 € d'augmentation.

C'est à dire en pourcentage **une augmentation de 18 %.**

La fête a du bon. C'est après que ça se gâte.

Et côté recettes alors ? De 2005 à 2009, on passe de 35 780 030 à 40 704 000 soit **une augmentation de 14%.**

18% contre 14%. C'est là toute la question. Question renforcée par l'érosion de deux postes importants des recettes : les fonds frontaliers, et le Casino. Les deux représentent le quart des recettes. À cette heure, on ignore les chiffres des fonds frontaliers, et on sait déjà que le Casino a baissé. Non seulement la banque fond, mais les recettes aussi. La surchauffe des dépenses non maîtrisées et le gel des recettes exceptionnelles conduisent inéluctablement **à la hausse de l'imposition locale.**

Après la fête, on risque la gueule de bois.

Il y a un remède : changer la majorité municipale aux prochaines élections. D'ici là, que les cieus vous soient favorables !

L'ensemble des élus de l'Opposition d'Annemasse vous souhaitent à tous un joyeux Noël 2009 et une très bonne année 2010.

jeanpierrebenoist@gmail.com

anne.michel74@gmail.com

CONTACT : Liste " Pour Annemasse " pourannemasse@gmail.com
<http://jp-benoist.fr> - <http://annemasse-avenir.over-blog.com>



**ENSEMBLE VERS
LA NOUVELLE ANNÉE**

Le Maire, le Conseil et le Personnel municipal
vous présentent leurs **meilleurs vœux.**

